



Armillaria ectypa est une véritable rareté. Il n'existe que quatre stations sur le massif vosgien, notamment sur les tremblants tourbeux ou les radeaux sphaigneux flottants, comme au Lispach à La Bresse. C'est un champignon saprotrophe des sphaignes. *Galerina paludosa* est en revanche une espèce des plus communes dans les tourbières du massif. Quant à *Hypholoma elongatum* qui doit son nom à son pied allongé afin de pouvoir dépasser le tapis de sphaignes, c'est une espèce caractéristique des tourbières acides d'altitude.

Là encore, les champignons expriment le bon niveau de naturalité des tourbières et leur bon équilibre écologique. Il est donc important de bien connaître la fonge dans de tels milieux. Les Vosges offrent une multitude de tourbières dont certaines font l'objet de protection juridique efficace, alors d'autres comme celle du Lispach souffrent des activités sportives nordiques et du piétinement estival.

L'élaboration d'une liste des espèces déterminantes ne peut se faire que sur des critères précis. Le contexte étant celui d'une protection des habitats, les espèces choisies doivent être inféodées à un habitat déterminé, indiquant le bon équilibre écologique de cet habitat. D'autres critères moins scientifiques mais typiquement pratiques sont aussi à considérer : la présence de ces espèces doit pouvoir être décelable par un usager averti (mycologue de préférence), donc être relativement repérables sur le terrain et identifiables sans étude approfondie ni littérature spécialisée.

LES ESPECES PARAPLUIES ont été choisies parmi les espèces les plus visibles ou les plus remarquables, inféodées à un type de milieu et représentatives des espèces plus discrètes (et parfois d'intérêt patrimonial supérieur) partageant le même habitat.

Ref : LAURENT P., 2013. Les champignons déterminants. Milieux tourbeux - Conservatoire des Sites Alsaciens, Société Mycologique des Hautes Vosges. Dépliant 3 volets.

Les champignons déterminants *Milieux tourbeux*



Mitrula paludosa

Espèce de la classe des Ascomycètes. De détermination aisée, cette remarquable espèce parapluie, non menacée dans notre région à ce jour, est classée en préoccupation mineure dans la liste rouge.

*Des champignons phares et emblématiques,
pour la protection de leurs habitats.*

En collaboration avec :



© Textes et photos LAURENT P.

Nos partenaires :

Dans le cadre du Service d'Information Naturaliste mis en place par le CSA



ESPECE PARAPLUIE

Espèce à valeur écologique forte et déterminabilité élevée.

- Espèce caractéristique d'une mycocoenose rare ou vulnérable
- Espèce inféodée à un milieu rare ou vulnérable



Armillaria ectypa (Fr. : Fr.) Lamoure
Armillaire des sphaignes

Chapeau (7 cm), étalé puis déprimé, comme translucide, hygrophane, gras à viscidule, fauve ochracé à l'état imbu puis couleur de miel au sec, à disque orné de fibrilles innées plus foncé et à marge très mince et flexueuse, strié dans l'âge. **Lames** assez espacées, irrégulières et inégales, adnées à decurrentes, larges et épaisses, parfois à arête brun rougeâtre. **Stipe** long pour sortir des sphaignes, renflé progressivement jusqu'à la base, moelleux de blanc, concolore au chapeau sauf à la base blanche et cotonneuse. **Chair** cartilagineuse avec une légère saveur farineuse, âprescente à odeur fruitée faible.

ESPECE DETERMINANTE

Espèce à valeur écologique forte/moyenne et déterminabilité élevée à moyenne.

- Espèce caractéristique d'une mycocoenose riche en espèces ou espèce compagne d'une mycocoenose rare
- Espèce préférentielle d'un milieu rare ou vulnérable



Galerina paludosa (Fr.) Kühner
Galère des marais

Chapeau (3 cm) fibrilleux ochracé roux puis plus jaunâtre ensuite ; se termine en une marge striée. **Lames** brun jaune également assez large. **Stipe** entièrement guirlandé de chinures blanches ; reste du voile disposé en zigzags de la base jusqu'à la zone annulaire. Sur un centimètre sous les lames, le stipe est tout au plus fibrilleux sur fond brun rougeâtre. **Chair** mince et fragile à faible odeur et saveur farineuse.

ESPECE CARACTERISTIQUE

Espèce à valeur écologique médiocre mais liée à des conditions déterminées et caractéristiques d'associations d'espèces plus rares.

La présence de cette espèce sur un site doit inciter à y rechercher plus spécifiquement l'espèce déterminante ou parapluie associée au même habitat.



Hypholoma elongatum (Pers. : Fr.) Ricken
Hypholome allongé

Chapeau (2 cm) a une couleur particulière ocre miel à jaunâtre dont la marge est striolée et garnie de fibrilles blanchâtres. **Lames** jaunâtres devenant brunâtre à reflets lilacins, avec l'arête blanche. **Stipe** très long, souvent flexueux, jaunâtre mais assez sombre vers la base, tout du long finement fibrilleux de blanchâtre. **Chair** subconcolore et insipide.